



ACTE D'AUTORISATION

Modifications administratives d'une autorisation nationale

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. Le meta SPC:

HCl Family A - famille de produits biocides - meta SPC 1 est autorisé conformément à l'article 6 du Règlement d'exécution (UE) N° 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 21/06/2026. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:

RB HYGIENE HOME BELGIUM

Numéro BCE: 713700165

Researchdreef 20

BE 1070 Anderlecht

- Nom commercial des produits contenus dans le meta SPC:

- o Harpic Power Plus Hygiene Delisted
- o Harpic Désinfectant Spring Gel Plus
- o Harpic PowerPlus 10X nettoie et protège Original
- o Harpic Power Plus Citrus Force Delisted
- o Harpic Gel Ultra Hygiène Détartrant
- o Harpic Désinfectant Gel
- o Harpic Désinfectant citron gel
- o Harpic Désinfectant Marine Gel
- o Harpic Désinfectant Marine Gel Plus
- o Harpic Désinfectant Hygiène Gel
- o Harpic Power Plus Marine Force Delisted
- o Harpic Ultra Hygiene Gel Lavande
- o Harpic Power Plus Original Delisted
- o Harpic Power Plus Spring Power Delisted
- o Harpic Ultra Hygiene Gel Fresh
- o Harpic PowerPlus Gel Citron
- o Harpic PowerPlus Gel Taches Tenaces Parfum Frais
- o Harpic Powerplus Gel Nettoyant Surpuissant Explosion Marine
- o Harpic 100% détartrant Gel
- o Harpic Gel Ultra Hygiène Détartrant longue durée



- o Harpic PowerPlus 10X nettoie et protège Citron / Cillit Bang Gel WC ultra détartrant
 - o Harpic PowerPlus 10X nettoie et protège Explosion Marine
 - o Harpic PowerPlus 10X nettoie et protège Parfum Frais
 - o Harpic PowerPlus Gel Original
- Numéro d'autorisation du meta SPC: BE2019-0019-01-00
 - Utilisateurs autorisés : Grand public et professionnels
 - Forme sous laquelle le meta SPC est présenté:
 - o AL - Autres liquides destinés à être utilisés sans dilutions
 - Nom et teneur de chaque principe actif:

Acide chlorhydrique (CAS 7647-01-0) : 9% - 9%

- Substances préoccupantes :

Ethanol, 2,2'-iminobis-, N-tallow alkyl derivs. (CAS -61791-44-4) : 0% - 1,485%
Quaternary ammonium compounds, trimethyltallow alkyl, chlorides (CAS -8030-78-2) :
0% - 0,425%

- Type de produit et usage en vue duquel le meta SPC est autorisé:

2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Exclusivement autorisé comme désinfectant de surface pour cuvettes de toilette

- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta SPC: Date de production + 24 mois
- Organismes cibles:
 - o Bactéries
 - o Spores
 - o Virus
 - o Levures
 - o Fungi

§2. Fabricant des produits contenus dans le meta SPC et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant HCl Family A - famille de produits biocides - meta SPC 1:
RECKITT BENCKISER PRODUCTION (POLAND) SP Z.O.O., PL
- Fabricant Acide chlorhydrique (CAS 7647-01-0):
RECKITT BENCKISER PRODUCTION (POLAND) SP Z.O.O., PL



§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du meta SPC:

- Ce meta SPC fait partie de la famille de produits autorisée sous le nom HCl Family A - famille de produits biocides, avec le numéro d'autorisation BE2019-0019-00-00.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

§4. Classification des produits contenues dans le meta SPC :

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-GHS:

Code H	Classe et catégorie
H290	Substance ou mélange corrosif pour les métaux - catégorie 1
H314	Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 1
H318	Lésion oculaire grave/irritation oculaire - catégorie 1
H412	Toxicité chronique (milieu aquatique) - catégorie 3

§5. Conditions particulières à l'usage:

- Circuit: circuit libre

Bruxelles,

Meta SPC dans une famille de produits le 5/6/2019

Meta SPC dans une famille de produits le 11/5/2020

Modifications administratives d'une autorisation nationale, le 14/06/2022

Notification pour ajout d'un produit biocide à une famille de produits en autorisation nationale, le 19/08/2022

Modifications administratives d'une autorisation nationale,

POUR LE MIISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
(Par A.M. 17/05/2019)

Chef de cellule de la cellule biocides

Signé électroniquement par: louis lucrèce

Le: 28/09/2022